



POLITIQUE

Les responsables d'un secteur stratégique ne veulent plus discuter avec le ministre des Outre-mer ► P. 2



SOCIAL

Lancement du compte à rebours pour l'abolition de l'extrême pauvreté au 31 décembre 2015 ► P. 3



MADAGASCAR

Les résultats provisoires donnent une avance décisive à Héry Rajaonari-mampianina ► P. 4

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

MAR. 31 DÉCEMBRE 2013 ET MER. 1^{ER} JANVIER 2014

N° 17.802

2013 : UN REcul SOCIAL SANS PRÉCÉDENT

Dans une déclaration rendue publique hier, le Parti communiste réunionnais fait le bilan de l'année qui s'achève.

L'année 2013 se termine, et conformément aux prévisions elle a été plus difficile que 2012. Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 8.000, il frôle les 170.000. C'est une catastrophe sans précédent. Pourtant cette année, le gouvernement a mis en place un nouveau type d'emploi aidé, réservé aux jeunes, les emplois d'avenir. Cela n'a pas permis d'inverser la courbe du chômage chez les jeunes, avec 800 jeunes de plus inscrits à Pôle Emploi. En 2013, 10.000 ont obtenu leur bac. Tôt ou tard, ils revendiqueront un travail à la hauteur de leurs engagements, comme les 10.000 jeunes reçus en 2012, ou les 10.000 prochains bacheliers de l'année prochaine. A eux s'ajoutent les milliers de jeunes exclus du système scolaire sans aucun diplôme. 80% d'entre eux sont condamnés au chômage par le système actuel. Le chômage a donc continué de s'aggraver, parce les politiques publiques mises en œuvre ne tiennent pas compte de la croissance importante et durable de notre population, et ne créent pas les conditions d'un véritable développement économique. L'application à La Réunion du traitement social du chômage imaginé pour la France ne règle rien.

Ce problème de l'emploi n'est pas le seul, La Réunion toute entière est dans une situation qualifiée de "hors-norme" selon une étude du Conseil général et de l'INSEE. Voici quelques illustrations de la crise.

Données de la crise

Ce document précisait que 343.000 Réunionnais vivaient en 2011 sous le seuil de la pauvreté. C'était à l'époque où les salariés pauvres disposaient de deux mesures pour augmenter leurs revenus: RSTA et prime COSPAR. Cela s'est donc aggravé depuis. Cette pauvreté est aussi présente dans les conditions de logement. Le parc social est insuffisant, 25.000 familles ont droit à un logement social mais en sont privées. La conséquence, ce sont des loyers trop chers, et la persistance des bidonvilles. La pauvreté fait que pour de nombreuses familles, il ne reste plus rien à partir du 20

de chaque mois. D'où cette inquiétante statistique de la Banque alimentaire des Mascareignes: plus de 30.000 familles dépendent de l'aide alimentaire pour survivre. C'est la conséquence d'un pouvoir d'achat trop faible pour faire face à un coût de la vie très élevé. Pour en avoir une idée, il suffit d'avoir à l'esprit que l'Etat verse à ses employés titulaires une sur-rémunération de 53% pour compenser la perte de pouvoir d'achat. A cela s'ajoute un problème essentiel: plus de 110.000 Réunionnais restent touchés par l'illettrisme. Ce nombre n'évolue guère, et se sont principalement les Réunionnais ayant le créole pour langue maternelle qui sont les plus touchés. La Réunion est une des sociétés les plus inégalitaires. Les 10% les plus riches des revenus comparables à ceux de cette couche sociale en France. Les 10% les plus pauvres à La Réunion ont en moyenne la moitié de ce que gagnent les 10% les moins riches en France. Ces données sont connues. Tous les gouvernements depuis au moins 20 ans le savent. Force est de constater que les décisions prises cette année ont encore aggravé cette crise.

Décisions aggravant la crise

Le plus grave et le plus immédiat, c'est la décision de arrêter supprimer le RSTA et de mettre fin à la participation de l'Etat au bonus COSPAR. C'est une baisse de salaire pouvant aller par mois jusqu'à 150 euros par personne. Jamais un tel recul n'a été observé. C'est une véritable attaque contre les revenus des travailleurs les plus pauvres, ceux qui touchent en dessous d'1,4 SMIC par mois. Dans le même temps, les Réunionnais ont constaté l'augmentation de 30% du chariot-type. C'est l'échec de la volonté affichée par ce gouvernement de vouloir augmenter le pouvoir d'achat.

Une autre décision, c'est celle de soutenir la route en mer de la Région Réunion, plutôt que de répondre à la demande unanimement exprimée d'un tram-train. En pleine période d'austérité, il est incroya-



Les jeunes méritent autre chose que le chômage ou l'émigration.

ble de penser que toute la capacité d'investissement de la Région et de l'Etat puisse se concentrer sur 12 kilomètres de route, tout en négligeant le reste du réseau routier et les autres besoins en matière d'équipement.

2014 plus difficile encore ?

Cela amène à constater que si 2013 a été plus difficile que 2012, 2014 sera bien plus dure encore. Le vote de la réforme des retraites annonce aux Réunionnais salariés du secteur privé notamment, ou à la recherche d'un emploi, la fin de l'espérance d'une retraite suffisante pour vivre dans de bonnes conditions. Cette décision va accentuer encore les inégalités. Pour les retraités de l'agriculture, rien n'est réglé pour faire face à la pauvreté. De plus, le budget qui vient d'être voté porte en lui tous les germes de l'aggravation de la situation. Il confirme la suppression du RSTA, le désengagement du bonus COSPAR, et accentue les restrictions impo-

sées aux collectivités, les premiers employeurs de La Réunion. Il ne laisse aucun espoir de redressement.

2014 liste une série de rendez-vous importants. - avec la fin du quota sucrier en 2017, les planteurs vont-ils replanter de la canne? Toutes les communes de La Réunion sont concernées. - les phénomènes climatiques deviennent plus intenses, tout l'aménagement du territoire doit se préparer à cette perspective. - la mondialisation de l'économie aura encore plus d'effets sur l'économie de notre île.

C'est manifestement une autre politique qui pourra donner des perspectives aux Réunionnais. Le PCR invite toutes les personnes et les organisations concernées à en débattre pour qu'enfin, les politiques publiques tiennent compte de la crise et des besoins des Réunionnais.

Pour le PCR,
Yvan Dejean, secrétaire général

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITE : pub.tem@orange.fr

Édito

Le Décret du ministre Lurel provoque en Guadeloupe une grève illimitée et des interrogations sur la supériorité supposée des «ministres domiens».

Le grand rêve que caresse nombre de politiciens et politiciennes réunionnais c'est de devenir «ministre des Outre-Mer» comme jadis d'autres postulaient à la fonction de «ministres des colonies». Depuis que la Guadeloupe a fourni consécutivement Mme Penchard et M. Lurel, La Réunion est montrée du doigt pour son incapacité à générer des équivalents! Et la frustration s'empare d'une certaine classe politique qui cultive le sentiment d'abandon. Des noms sont jetés à l'opinion qui ne se prive pas de fustiger «les ministrables potentiels».

Quelles leçons retirer de cette expérience guadeloupéenne?

La parité Femme-Homme est parfaite. L'alternance Gauche-Droite à la sauce parisienne est totale. Mme Penchard a été présentée par Sarkozy avec les éloges qui tenaient aux circonstances d'un lendemain de crise pré-insurrectionnelle que les Antilles, la Guyane et La Réunion ont connu en 2009. Le Ministre Jégo avait été remercié après avoir affronté un mois de grève dans ces pays. De ces événements, les travailleurs réunionnais avaient arraché le RSTA et la prime COSPAR, la bouteille de gaz à 17 euros, le gel des loyers, la baisse de prix sur une liste de 500 produits, une diminution des tarifs bancaires, etc.

L'arrivée de son collègue masculin à ce poste se solde par 30% d'augmentation du chariot-type, la bouteille de gaz à 24 euros, la fin du RSTA et de la prime COSPAR, l'augmentation des demandeurs d'emplois, la baisse de la consommation des ménages, etc. Mais, surtout, il se prend une grève illimitée dans son propre pays, en réaction à un Décret qu'il veut imposer. Parti d'un bon sentiment populaire, la conséquence directe de sa décision aboutira à la suppression de milliers d'emplois. Manifestement, il y avait d'autres manières pour s'attaquer aux monopoles Colbertistes.

Hélas! Un ministère «d'outre-mer» ou «des outre-mers» a pour fonction de renforcer les monopoles Colbertistes. C'est sa raison d'être. Il n'y a qu'à faire un simple inventaire de notre économie pour constater le siphonage de la valeur ajoutée produite sur place! Ne profitant pas au pays, celle-ci fait exploser le taux de chômage sans que cela n'émeuve le Ministère. Peu importe celui ou celle qui occupe le fauteuil: en cherchant à faire mieux que l'autre, objectivement et instinctivement, le titulaire du poste perfectionne le système Colbertiste, pour le rendre plus «compétitif». De cet héritage colonial, il y a 2 perdants: les travailleurs et le pays.

Le Décret Lurel ne protège pas l'emploi et pousse à la mainmise définitive des enseignes pétrolières sur leurs sous traitants que sont les employeurs-pompistes. Au final, le résidu de travailleurs aura à faire face aux actionnaires non identifiables, situés dans les nuages de la haute finance, et non plus aux employeurs physiques qu'ils côtoient quotidiennement. La grève illimitée aux Antilles, pays des 2 ministres, est à la mesure des illusions perdues de la supériorité supposée des «ministres domiens», grands serviteurs d'un cadre structurel qui perdure depuis 300 ans.

J.B.

Les compagnies pétrolières choisissent la rupture avec Victorin Lurel

Les responsables d'un secteur économique décisif ne veulent plus discuter avec le ministre des Outre-mer

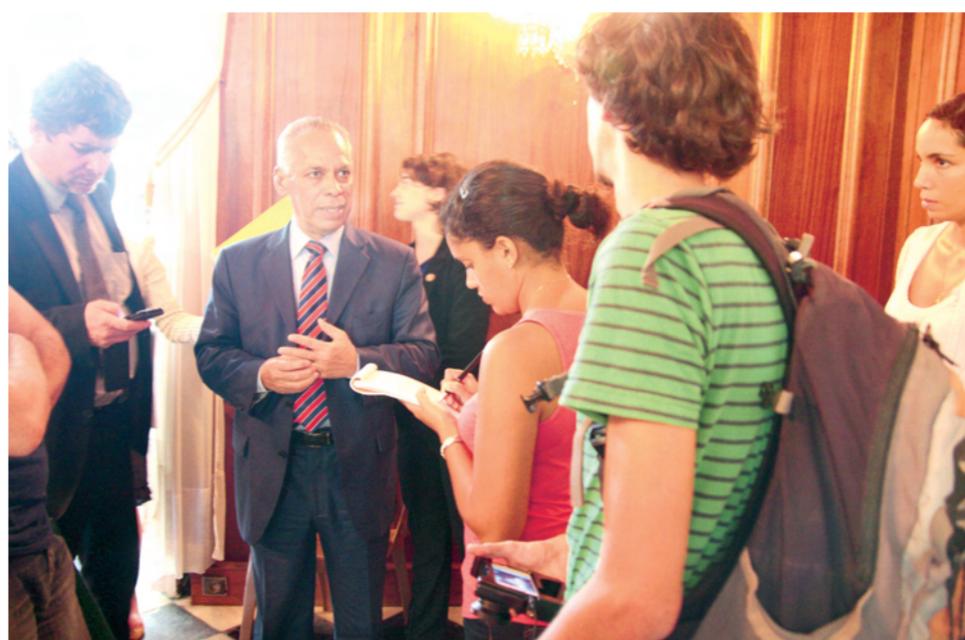
En en référant directement au Premier ministre, les gérants de station-service estiment que cela ne sert plus à rien de discuter avec le ministre des Outre-mer. Aux yeux des responsables de ce secteur stratégique, Victorin Lurel n'est plus crédible.

Le 27 décembre, le président de l'Intersyndicale des gérants de station service des DOM a décidé d'écrire au Premier ministre. Ce courrier est daté du jour du début de la grève illimitée aux Antilles. Il tire les conséquences d'une rencontre qui avait eu lieu 9 jours plus tôt au ministère des Outre-mer. Contrairement à ce qui a été annoncé par Victorin Lurel, il n'y a aucune concertation.

Les gérants ont donc décidé d'en référer directement à Jean-Marc Ayrault, Premier ministre. Cela signifie donc une rupture avec le ministre des Outre-mer. Car si les responsables d'un secteur stratégique décident de s'adresser au supérieur hiérarchique de Victorin Lurel, c'est qu'ils estiment que cela ne sert plus à rien de discuter avec ce dernier.

Quant aux dirigeants du Comité des importateurs d'hydrocarbures de La Réunion, sans être aussi directs que les gérants, ils ne demandent pas moins «une concertation avec L'Etat au niveau parisien, en présence de tous les ministères concernés par les projets de décret et d'arrêtés», écrivent-ils dans un communiqué. Autrement dit, plus question pour eux de n'avoir que le ministre des Outre-mer comme seul interlocuteur.

Pour le moment, la seule réponse de Paris à la lettre ouverte des gérants est l'annonce par Victorin Lurel de la publication avec un jour d'avance du décret dans «le Journal officiel»: le 31 décembre au lieu du 1er janvier. Cela montre la volonté de poursuivre la même méthode de discussion: pas de concertation. Ces faits révèlent que pour les responsables d'un secteur



Si des responsables d'un secteur décisif décident d'en référer directement au Premier ministre, c'est qu'ils estiment que Victorin Lurel n'est plus crédible.

décisif pour l'Outre-mer, Victorin Lurel n'est plus crédible. Il faut sans doute remonter bien loin pour trouver trace d'une telle crise de confiance. Quelques mois

après la suppression du RSTA, la situation sociale dans les Outre-mer ressemble de plus en plus à celle du début de l'année 2009, quand tout s'était embrasé. Avec

comme circonstance aggravante un approfondissement de la crise, marquée par la hausse du chômage.

M.M.

Extrait de la lettre ouverte au Premier ministre

Nous avons cherché à attirer votre attention sur le fait que le ministre de l'Outre-Mer voulait absolument faire passer en force «son» décret sans réelle concertation. Malheureusement, nous n'avons pas été entendu...

Nous avons été convié le 18 décembre à une réunion soi disant de «concertation» qui n'a pas permis de lever nos doutes et nos inquiétudes. En fait, le ministre n'a répondu à aucune de nos questions et de nos préoccupations. Ce n'était qu'un simulacre de concertation.

Les compagnies pétrolières ont envoyé un courrier aux gérants pour leur annoncer de manière claire qu'elles pensaient changer le «cadre et les principes contractuels, de gestion et économiques» en vigueur si le projet de décret était adopté sans véritable concertation. Cela veut dire concrètement que les gérants seront «virés» ainsi que leurs salariés. C'est lamentable lorsqu'on sait que la priorité première du gouvernement est la lutte contre le chômage.

Nous avons mis sur pied un modèle social vertueux qui permet d'employer 3800 personnes faiblement qualifiées dans des départements qui battent tous les records en matière de chômage et d'insécurité et aujourd'hui un ministre de votre gouvernement détruit ce que nous avons patiemment mis en place.

Les stations-service des DFA sont fermées depuis le 27 décembre et ce pour une durée illimitée car nous n'acceptons pas la disparition de nos entreprises et des emplois.

Monsieur le Premier Ministre, nous ne sommes pas contre l'amélioration du système en place, mais nous rejetons la méthode employée.

L'Intersyndicale des gérants de station-service

Mise en place du compte à rebours pour l'éradication de l'extrême pauvreté le 31 décembre 2015

Deux ans pour abolir la grande pauvreté

Aujourd'hui, le Comité pour l'Appel de l'Ermitage lance le compte à rebours pour l'éradication de l'extrême pauvreté en 2015. Rappelons que dans notre île, près de la moitié des Réunionnais vivent dans la grande pauvreté, et nombreux sont ceux qui n'ont à peine que 5 euros de reste à vivre, une fois payées les charges liées au logement, à l'eau, à l'électricité et aux impôts locaux. C'est pourquoi une des revendications de l'Appel de l'Ermitage lancé le 18 décembre 2012 est un reste à vivre de 10 euros par jour minimum, soit 300 euros par mois, net de charges.

L'abolition de l'extrême pauvreté s'inscrit dans une bataille pour le respect d'un engagement pris par la France. En effet, elle est signataire des Objectifs du millénaire pour le développement. Ce document prévoit que d'ici 2015, l'extrême pauvreté et la faim doivent être éradiquées. Ce matin, il restera donc précisément deux ans pour abolir la grande pauvreté à La Réunion.



Quelques jours après la célébration du premier anniversaire de l'Appel de l'Ermitage (notre photo), ce sera le lancement du compte à rebours pour l'éradication de l'extrême pauvreté le 31 décembre 2015.

Les raisons du soutien du Collectif 974...

Le Collectif 974/Mouvement des Indignés, apporte son soutien au lancement du «compte à rebours pour l'éradication de l'extrême pauvreté à La Réunion».

Le Collectif invite les citoyens, amis et sympathisants du Mouvement à diffuser, le plus largement possible, le présent communiqué, et encourage naturellement, la participation du plus grand nombre, ce 31 décembre à 10 heures au 116 Boulevard du front de mer à Saint-Paul pour atteindre l'objectif N° 1 du Développement avant 2015.

Pour ce dernier, la participation au lancement du «compte à rebours» pour l'élimination de la pauvreté à La Réunion est un devoir!

Chacun peut y pendre sa part, sans aucune distinction particulière, afin de mettre fin à la discrimination des personnes vivant dans l'extrême pauvreté souligne Le Collectif!

Pour sa part, il estime que l'élimination de la pauvreté constitue l'un des enjeux les plus importants dans le monde aujourd'hui!

Pour Le Collectif 974,
Samuel Mouen

...et du Comité des Chômeurs et des Mal Logés du Port

Pour le Comité des Chômeurs et des Mal Logés du Port, la pauvreté est quelque chose d'inadmissible. C'est pourquoi plusieurs d'entre nous — des personnes victimes de la pauvreté comme des bénévoles de notre association — seront présents ce mardi 31 décembre à l'Espace Citoyen de Saint-Paul pour participer au lancement de ce compte à rebours pour abolir l'extrême pauvreté dans notre pays d'ici deux ans au plus tard.

En effet, tous les jours, lorsque nous accueillons des Réunionnaises et des Réunionnais privés du droit à l'emploi et de moyens de vivre décemment comme manger et se loger, nous mesurons à quel point ces personnes souffrent atrocement. Et l'État français porte une énorme responsabilité dans cette situation dramatique car c'est lui qui répartit de façon inégale et discriminatoire les revenus à La Réunion.

Or il est signataire de la Déclaration de l'ONU sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, qui proclame notamment l'éradication de l'extrême pauvreté d'ici le 31 décembre 2015. Nous devons donc nous mobiliser et nous unir entre Réunionnais afin de faire respecter cet engagement de l'État français dans notre pays. D'où l'importance du lancement de ce compte à rebours de mardi proposé par le Comité de l'Appel de l'Ermitage.

Maryse Dache,
Présidente du Comité des Chômeurs et des Mal Logés du Port

Soutien de l'AJFER-Nou Lé Kapab

L'AJFER-Nou Lé Kapab tient à apporter son soutien et sa solidarité à la bataille menée par le Comité de l'Appel de l'Ermitage contre la pauvreté. Cette lutte est nécessaire, d'autant plus que les mesures gouvernementales à venir vont durement toucher les plus démunis et notamment les jeunes. La pauvreté est un fléau à combattre chaque jour, raison pour laquelle, nous sommes présents aujourd'hui.

Mais c'est aussi dû au manque d'emplois dans île, et aux nombreux postes qui échappent aux Réunionnais. Deux luttes indispensables pour la société réunionnaise qui demande l'union de tous pour parvenir à changer les choses.

Hommage

Jean-Louis Belhote nous a quittés

Responsable du SGEN-CFDT, le syndicaliste était aussi un des acteurs du COSPAR. Dimanche, la nouvelle de son décès a été annoncée. Dans un communiqué, le FEP-CFDT rend hommage à Jean-Louis Belhote.

C'est avec une profonde tristesse que nous apprenons la mort de notre ami et camarade Jean-Louis Belhote.

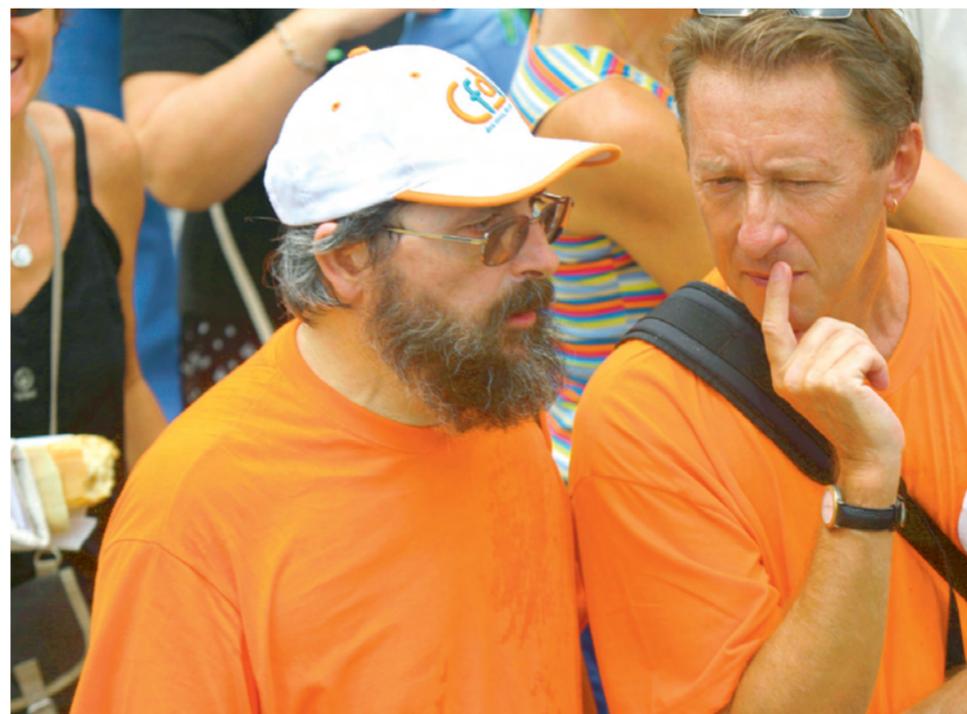
En 2001, Jean-Louis, alors Secrétaire Général du SGEN Réunion, accompagna la gestation de la FEP-CFDT, qui allait devenir officiellement le premier syndicat laïque de l'enseignement catholique réunionnais en avril 2002.

Homme convaincu, intègre et profondément attaché aux valeurs de la CFDT, il fut souvent le porte parole de l'intersyndicale lors des grands mouvements qui ont marqué l'histoire sociale de La Réunion ces dernières années, notamment en 2003 ou lors du mouvement du COSPAR. Même si la maladie, ces derniers temps, le tenait un peu éloigné du terrain syndical,

il continuait à mettre ses compétences au service de l'UIR-CFDT.

Pour nous, Jean-Louis restera non seulement un camarade exemplaire mais aussi un ami irremplaçable.

Pour le Bureau de la FEP-CFDT
Jean-Pierre Marchau
Secrétaire Général
de la FEP-CFDT



Jean-Louis Belhote et Jean-Pierre Marchau, le 2 février 2005 lors d'une manifestation.

Plus de 95% des bureaux de vote déjà dépouillés

Madagascar : avance importante pour Hery Rajaonarimampianina

À Madagascar, la tendance des résultats provisoires de l'élection présidentielle du 20 décembre ne pourra plus être inversée. Les résultats ne seront définitifs qu'après l'examen des recours des candidats.

La Commission électorale nationale indépendante pour la Transition (CENIT) a publié hier sur son site de nouveaux résultats provisoires. Plus de 95% des bureaux de vote ont été dépouillés, et ils donnent une avance importante au candidat du parti Hery Vaovao ho an'i Madagasikara, Hery Rajaonarimampianina. C'est le 20 décembre qu'avait lieu le second tour de la présidentielle. Couplé avec le premier tour des législatives, il a vu un taux de participa-

tion d'un peu plus de 50%. Son adversaire, Jean-Louis Robinson, a déjà annoncé le dépôt de plusieurs recours devant la Commission électorale spéciale. D'après ses partisans, c'est lui qui serait largement devant. Le président de la Cour électorale spéciale a refusé de confronter les procès verbaux de tous les bureaux de vote. Rappelons que la CENIT avait fixé des limites aux recours, demandant des faits précis sur les accusations de fraude, leur localisation et apporter des preuves.

Les résultats provisoires

Inscrits: 7785356
Votants: 3940751
Blancs et Nuls: 178728 soit: 4.54%
Suffrages exprimés: 3762023 soit: 95.46%
Bulletins dépouillés: 3761567 dont:

| Parti | Nom et prénoms du candidat | Voix | Pourcentage |
|----------------------------------|----------------------------|---------|-------------|
| Hery Vaovao ho an'i Madagasikara | RAJAONARI-MAMPIANINA Hery | 2004779 | 53.30% |
| AVANA | ROBINSON Jean Louis | 1756788 | 46.70% |

Pendant que l'Europe s'enfonce dans la crise

Un compromis budgétaire aux Etats-Unis

Après des mois de négociations entre la sénatrice démocrate Patty Murray et le républicain Paul Ryan, qui préside la commission du Budget à la Chambre des représentants, le président Barack Obama a signé le budget des Etats-Unis pour les deux années à venir.

Le nouveau budget transforme ce compromis en loi, a indiqué la Maison Blanche dans un communiqué. Il s'agit d'après les médias, de l'une des «plus grandes stabilités fiscale», après les nombreux blocages et notamment la mise au chômage des fonctionnaires des administrations fédérales en octobre.

Fin de l'indemnisation chômage

Le Congrès a ainsi refusé d'ap-

prouver le renouvellement de cette prestation avant les fêtes de fin d'année. Pour beaucoup de familles, «cette interruption des indemnités est une catastrophe», a expliqué le correspondant de Radio France International à Washington. Sur les 4 millions de chômeurs américains, 1,3 million ne percevront plus d'indemnité du gouvernement fédéral d'un peu plus de 1.000 dollars par mois. Les personnes touchées sont celles, sans emploi depuis plus de 73 semaines, «la durée maximum pendant laquelle ils ont droit à une allocation chômage».

Malgré l'insistance de Barack Obama, le Congrès a refusé cette année de prolonger cette aide. Les républicains estiment qu'elle coûtait 25 milliards de dollars par an. Pour Dolores Ceriani, dans l'Etat de New York, interrogé par RFI, «l'arrêt de cette indemnité est catastrophique». «C'est terrifiant. Un désastre. Comment je vais nourrir mes quatre enfants, comment je vais nourrir mon chien, mon mari? C'est tellement accablant qu'on ne sait pas où commencer» a expliqué cette dernière. Le président américain devrait essayer d'obtenir, dès le retour du Congrès le 6 janvier, la restauration pour au moins trois mois de l'allocation. Mais concernant le renouvellement pour un an, la situation est incertaine. Pour les économistes interrogés par RFI, «l'opposition des républicains est un mauvais calcul», car «privés de leur indemnité, les sans-emploi ne peuvent contribuer à la croissance de l'économie, ce qui pourrait replonger les Etats-Unis dans la récession».

Plus de 385 milliards pour la défense

La loi sur la défense prévoit pour le Pentagone un budget

annuel de près de 385 milliards d'euros pour l'exercice budgétaire 2014. Le texte inclut plusieurs mesures destinées à réformer le traitement des dossiers d'agressions sexuelles et de viols par la justice militaire, ainsi qu'augmenter la capacité de l'armée à détruire des armes chimiques syriennes. La loi permettra à la Maison blanche de transférer «plus facilement» des prisonniers de la base militaire de Guantanamo, sur l'île de Cuba, vers des pays prêts à les accueillir. Selon les récentes données, 158 personnes de différentes nationalités sont encore incarcérées à Guantanamo, depuis plusieurs années, sans avoir été jugées. Cet assouplissement des règles de transfert devrait concerner les détenus yéménites et syriens. «L'exécutif doit avoir l'autorité de déterminer quand et où poursuivre les détenus de Guantanamo», a déclaré Barack Obama dans un communiqué jeudi. Mais pour ce dernier, les Etats-Unis ont aussi besoin «de flexibilité, entre autres, pour conduire rapidement les négociations avec des pays étrangers sur les circonstances du transfert des détenus».

Otété!

La méthod Coué ? Bin la koué la !

Zot i koné mésyé Hollande la promète pou la finision l'ané 2013, linversion la kourb shomaz. Kosa sa i vé dir? I vé dir a konté la finision l'ané 2013, shomaz va komans diminyé, pa fé in plato, mé diminyé pou vréman. Moi d'oktob té in bon moi pars lo nonm shomèr la diminyé é pou toulmoun lo moi d'désanm té i doizète dann la kontinuité lo moi d'oktob, donk lo nonm shomèr téi doi diminyé. Mank de po la goumanté, sirtou shomaz bann jenn, épi shomaz bann sénior.

L'èr-la in pé d'moun té i kroï lo prézidan èk son gouvèrman té i sava rokonète la réalité. Par ébzanz di konmsa, nou téi kont dsi l'inversion la kourb shomaj mé nou la konm fé in l'échèr, nou téi pans bann shomèr téi doi diminyé é la pa nakor lo ka. Mé la pa di konmsa, la sinplomman di dopi komansman l'ané, shomaz i goumant moin vit: konm di lo kont la donn in kou d' frin. L'èr-la gouvèrman èk lo prézidan i di zot lé kontan pars sa mèm, selon zot, sé le linversion la kourb shomaz in janr fo pla konm bann siklis i di plito k'in monté pli rèd.

Sa lé vré pou La Frans, mé pou nou? Nout sitiasion lé tro mové pou dir na in progré mèm s in pé i ézit pa déklar nout sitiasionn travay la vni pli méyèr. Alé oir, mèm si tazantan i fé bann ti os-bès, La Rényon sé la réjionn l'erop la sitiasionn l'emploi lé lo pli mové. L'èr-la, in bann anonsèr moin mové nouvèl a tou kasé, i di nout sitiasionn l'emploi lé pli bon, touléka moin mové ké sèt La Frans é la pa arienk sa, avèk la rout dan la mèr la sitiasion va améyor ankor. Kroï touzour, fyé dsi mé kont pa tro.

Myé ksa, si l'anvi i pran azot zot i pé mèm aplik la méthod coué; Méthod koué? bin la, koué-la!

Justin

NB: Coué lété in farmasien. Li la konpri si i done son kliyan lo médikaman, avèk dé-troï bon parol, li lé sir va fé d'bien. Dizon i apèl sa l'éfé plasébo... Koméla i apèl sa la méthod Coué. Mé dsi la késtyonn travay épi shomaz mi kroï pa sa in trikardaz i marsh !

Un texte salué

Salué par les deux partis, cet accord n'a toutefois pas réglé la question du relèvement du plafond de la dette publique, actuellement fixé à 16.700 milliards de dollars. L'administration Obama a d'ailleurs averti le Congrès que l'Etat fédéral pourrait, dès février 2014, ne plus être en mesure de lever de nouveaux emprunts si les parlementaires ne relevaient pas ce plafond, a expliqué l'agence Reuters. Ce compromis établit le cadre des dépenses pour 2014 et 2015 et annule les coupes automatiques devant entrer en vigueur le 1er janvier. Avec l'annulation partielle de cette austérité, les dépenses fédérales, après deux années de baisse historique, devraient repartir à la hausse en 2014. Celles-ci devraient passer de 967 milliards de dollars pour 2013 à 1.012 milliards en 2014 et 1.014 milliards en 2015.